

GARDES PARTICULIERS

Liste des pièces à fournir pour l'agrément d'un garde particulier

- commission (imprimé joint) établie par le président précisant :
 - l'identité et l'adresse du commettant (président)
 - l'identité et l'adresse du garde particulier
 - la liste du ou des territoires soumis à la garderie (communes, lieux-dits et sections cadastrales)
 - plan ou carte IGN au format A3 maximum comportant les limites des droits
 - la nature des infractions que le garde est chargé de constater
 - la commission sera datée et signée par le président

CETTE COMMISSION SERA ANNEXEE A L'ARRETE DE NOMINATION : il est donc impératif que ce document SOIT LISIBLE

demande d'agrément pour un garde particulier (à compléter par le président)

► **SIGNALE** : justification de l'aptitude technique : (décret et arrêté du 30 août 2006) : s'il s'agit d'une première demande : le garde doit contacter la fédération des chasseurs ou de la pêche pour s'inscrire aux formations obligatoires

- demande de reconnaissance d'aptitude avec dispense de formation (à compléter par le garde) dans ce cas: fournir le précédent arrêté de nomination
- demande de reconnaissance d'aptitude après formation (à compléter par le garde) et joindre l'attestation de présence au module 1 et l'attestation de suivi des modules 2 – 3 ou 4 selon le cas
- déclaration sur l'honneur (imprimé complété et signé par le garde)
- tous documents attestant des droits de l'association sur les terrains énumérés :
 - copie du bail en cours de validité avec la ou les commune(s)
 - attestations écrites des propriétaires vous ayant cédé leurs droits ou **en cas de baux verbaux : déclaration sur votre honneur que vous êtes bien titulaire des droits**
- photocopie de la carte nationale d'identité du garde ou un extrait d'acte de naissance

► **Pour les gardes chasse : copie du permis de chasse**

la carte de garde signée par le président et le garde (cette carte est à réclamer auprès de la fédération) cette dernière est exigée par l'arrêté du 30/08/2006 et sera ensuite visée par l'administration et la mention de prestation de serment sera inscrite par le greffe du tribunal

- **2 photographies d'identité du garde (tête nue)**

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Conformément à l'article 29-1 du code de procédure pénale ne peuvent être agréés en qualité de garde particulier :

- **les personnes membres du conseil d'administration de l'association qui les commissionne ainsi que les propriétaires ou titulaires des droits réels sur les propriétés gardées**
 - **les officiers de police judiciaire, les agents de police judiciaire et les agents adjoints**
 - **les ingénieurs, les chefs de district et agents techniques des eaux et forêts et les gardes champêtres**
- l'âge requis pour exercer les fonctions de garde est **18 ANS**

COMMISSION D'UN GARDE PARTICULIER

JE SOUSSIGNE (E)

Nom : Prénom :

Domicilié(e) à

Code postal : Commune :

En ma qualité de :

Nom de la société, de l'association, groupement ou collectivité :

COMMISSIONNE :

Nom : Prénom :

Né(e) le A :

Domicilié(e) à

Code postal : Commune :

En vue de son agrément de garde particulier pour la surveillance de la propriété ou du territoire situé à (commune et adresse précise) : **Obligatoire :** Le détail des lieux-dits et parcelles est à remplir sur l'annexe 5

Les documents attestants de mes droits (titre de propriété, bail, contrat, attestations écrites du propriétaire ayant cédé ses droits, etc..) sont annexés à la présente commission

◆ La localisation de ces droits figure sur la carte annexée.

Nature des infractions que le garde particulier est chargé de constater (cochez la ou les cases correspondante(s)) :

- ◆ Infractions touchant à la propriété prévues et réprimées par le code pénal (destruction, dégradations, incendie, tags dépôts de déchets, etc...)
- ◆ Infractions commises en matière de chasse prévues par le code de l'environnement
- ◆ Infractions commises en matière de pêche en eau douce hors plans d'eau close et piscicultures prévues par le code de l'environnement
- ◆ Infractions touchant à la propriété forestière prévues par le code forestier
- ◆ Infractions touchant au domaine routier prévues par le code de la voirie routière

Fait à Le

Signature

DEMANDE D'AGREMENT POUR UN GARDE PARTICULIER

■ PARTIE A REMPLIR PAR LE COMMETTANT (PROPRIETAIRE OU DETENTEUR DES DROITS D'USAGE)

JE SOUSSIGNE (E)

Nom : Prénom : Qualité :

Domicilié(e) à ☎

Code postal : Ville :

Nom de la société, de l'association, groupement ou collectivité :

.....
Précisez ci-dessous la composition du bureau

Fonction	Nom	Prénom
Président		
Vice président		
Secrétaire		
Secrétaire adjoint		
Trésorier		
Trésorier adjoint		

Sollicite l'agrément d'un (Σ).

Garde particulier Garde-chasse particulier Garde-pêche particulier

Garde des bois particulier Garde du domaine public routier

Nom : Prénom : Profession :

Né(e) le : à : ☎

Domicilié(e) à :

Code postal : Ville :

Pour assurer la surveillance des biens suivants :

.....

.....

Fait à Le

Signature du commettant

(Σ) cocher la case correspondante

DEMANDE DE RECONNAISSANCE D'APTITUDE TECHNIQUE DE GARDE PARTICULIER APRES FORMATION

JE SOUSSIGNE (E)

Nom : Prénom :

Né(e) le A :

Domicilié(e) à

Code postal : Commune :

DEMANDE LA RECONNAISSANCE DE MON APTITUDE TECHNIQUE à la fonction de garde particulier (module n°1) ainsi que dans les domaines suivants (le cas échéant, cochez la ou les cases correspondant à votre situation) :

- Police de la chasse (module n°2)
- Police de la pêche en eau douce (module n°3)
- Police forestière (module n°4)
- Police du domaine public (module n°5)

FORMATION SUIVIE : Module(s) n°

⇒ organisme de formation (dénomination et coordonnées) :

⇒ Formateur(s) nom(s) et qualité(s) :

⇒ Date(s) et durée de la formation :

⇒ Contenu détaillé de la formation (plan de cours annexé le cas échéant) :

⇒ Modalités d'organisation (épreuves théoriques, pratiques, examen..)

Fait à Le
Signature

⇒ **Pièces à joindre :**

- ⇒ Photocopie d'un justificatif d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité, passeport)
- ⇒ Certificat de suivi de la formation délivré par l'organisme de formation.

DEMANDE DE RECONNAISSANCE D'APTITUDE TECHNIQUE DE GARDE PARTICULIER AVEC DISPENSE DE FORMATION

JE SOUSSIGNE (E)

Nom : Prénom :

Né(e) le A :

Domicilié(e) à

Code postal : Commune :

Déclare avoir exercé les fonctions suivantes du/...../..... au/...../.....
(cocher la case correspondant à votre situation)

- | | |
|--|---|
| ◆ Fonctionnaire actif de la police nationale | ◆ Militaire de la gendarmerie nationale |
| ◆ Agent de la police municipale | ◆ Fonctionnaire ou agent de l'O.N.C.F.S. |
| ◆ Fonctionnaire ou agent du C.S.P | ◆ Fonctionnaire ou agent des parc nationaux |
| ◆ Fonctionnaire ou agent des réserves naturelles | ◆ Fonctionnaire ou agent de l'O.N.F |
| ◆ Garde champêtre | ◆ Garde particulier agréé et assermenté |

DEMANDE LA RECONNAISSANCE DE MON APTITUDE TECHNIQUE à la fonction de garde particulier (module n°1) ainsi que dans les domaines suivants (le cas échéant, cochez la ou les cases correspondants à votre situation) :

- ◆ Police de la chasse (module n°2)
- ◆ Police de la pêche en eau douce (module n°3)
- ◆ Police forestière (module n°4)

FORMATION SUIVIE : **Module(s) n°**

⇒ organisme de formation (dénomination et coordonnées) :

⇒ Formateur(s) nom(s) et qualité(s) :

⇒ Contenu détaillé de la formation (plan de cours annexé le cas échéant) :

⇒ Modalités d'organisation (épreuves théoriques, pratiques, examen..)

Fait àLe
Signature

⇒ **Pièces à joindre :**

- ⇒ Photocopie d'un justificatif d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité, passeport)
- ⇒ Tout document justifiant des fonctions anciennement exercées par le candidat
- ⇒ Le cas échéant, certificat de suivi de la formation délivré par l'organisme de formation.

DECLARATION SUR L'HONNEUR

■ PARTIE A REMPLIR PAR LE CANDIDAT GARDE PARTICULIER

Je soussigné(e) (nom, prénom) déclare sur l'honneur : (Σ)

(Σ) cocher la ou les cases correspondant à votre situation

Que je n'exerce pas les fonctions de garde particulier pour le compte d'autres personnes ou associations

Que j'exerce déjà les fonctions de garde particulier pour le compte de la ou des personnes ou associations suivantes :

Que je n'exerce pas les fonctions d'officier de police judiciaire, d'agent de police judiciaire ou d'agent de police judiciaire adjoint, d'ingénieur technicien ou agent de l'office national des forêts et des services forestiers de la Direction Départementale ou Régionale de l'Agriculture et de la Forêt, d'agent du Conseil Supérieur de la Pêche, de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage ou des parcs nationaux, garde-champêtre.

Que je ne suis ni propriétaire ou détenteur de droits réels immobiliers des propriétés qui sont soumises à ma surveillance.

Que je ne fais pas partie des membres du conseil d'administration de l'association détentrice des droit qui me commissionne.

Que je ne suis pas titulaire d'une autorisation de port d'arme délivrée sur le fondement de l'article 26 du décret n° 95-585 du 06-05-1995 relatif au régime des matériels de guerre, armes et munitions

FAIT A LE

SIGNATURE DU CANDIDAT

Pieces à joindre

- ⇒ Photocopie d'un justificatif d'identité du candidat en cours de validité (carte nationale d'identité, passeport)
- ⇒ La commission délivrée au garde particulier en application de l'article R. 15-33-24 du Code de procédure pénale, complétée, datée et signée par le propriétaire ou détenteur des droits d'usage (annexe 1)
- ⇒ L'arrêté reconnaissant l'aptitude technique du garde particulier dans la ou les spécialités demandées (chasse, pêche, bois et forêts, voirie routière)
- ⇒ **Tout document** établissant que le demandeur dispose des droits de propriété ou d'usage sur le territoire soumis à la surveillance du garde (acte de propriété, baux ou attestations, liste des propriétaires des parcelles) et localisation du territoire (extrait cadastral ou garde IGN en format A3 maximum, comportant les limites des droits) **Si le demandeur est dans l'impossibilité de prouver la réalité de ses droits, une attestation sur l'honneur qu'il est bien titulaire des droits associés au territoire sera jointe au plan fourni.**
- ⇒ Pour un garde chasse, photocopie du permis de chasser.
- ⇒ Le cas échéant, copie de l'agrément délivré antérieurement au garde particulier.
- ⇒ La carte d'agrément (article R.15-33-27-1 du code de procédure pénale) complétée par le commettant, signée par le commettant et le garde particulier.

Le dossier complet est à faire parvenir à la sous-préfecture de BELLEY